

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COMMUNIQUÉ

LES ÉLUS DE LA MRC DU DOMAINE-DU-ROY SE RÉJOUISSENT DE LA NOUVELLE DÉLIMITATION DE LA ZONE D'INTERVENTION SPÉCIALE

Roberval, le 15 juillet 2019. – La MRC du Domaine-du-Roy a pris connaissance du nouveau décret adopté par le Conseil des ministres, le 12 juillet dernier, concernant la zone d'intervention spéciale (ZIS) pour favoriser une meilleure gestion des zones inondables.

Après une fine analyse de la nouvelle cartographie fournie par le gouvernement, la MRC du Domaine-du-Roy constate que les secteurs initialement inclus à la ZIS, lors de l'adoption du projet de décret, ont tous été retirés de la nouvelle délimitation. Ainsi, les municipalités de Chambord, Roberval, Saint-Prime, Saint-Félicien et Saint-François-de-Sales sont désormais exclues des mesures intérimaires mises en place par le gouvernement dans la foulée de l'adoption du projet de décret en juin.

Rappelons que le 9 juillet dernier, les élus de la MRC avaient adopté à l'unanimité un avis demandant au gouvernement de limiter la zone d'intervention spéciale à une cote d'élévation ne dépassant pas 17,5 pieds pour les terrains touchés au pourtour du lac Saint-Jean. Ils demandaient également le retrait des zones pour les rivières Ouiatchouan et aux Saumons.

« Mes collègues et moi nous réjouissons grandement de la décision prise par le gouvernement relativement à la nouvelle délimitation de la zone d'intervention spéciale dévoilée ce matin. Cette décision est conséquente avec les orientations annoncées le 4 juillet dernier par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest, selon laquelle la mise à jour de la cartographie permettrait d'exclure de la ZIS les terrains n'ayant pas été touchés par des inondations en 2017 et 2019 » indique M. Lucien Boivin, préfet de la MRC du Domaine-du-Roy.

D'ici la publication de la version définitive, à la suite de la période de consultation se terminant le 19 août prochain, la MRC du Domaine-du-Roy demeurera attentive afin de s'assurer que la mise à jour de la cartographie par le gouvernement demeure représentative des niveaux atteints par la crue au cours des dernières années.

– 30 –

Pour information :

Mario Gagnon
Directeur général
418 275-5044, poste 2201
mgagnon@mrcdomaineduroy.ca